

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1954 B 00569
Numéro SIREN : 954 505 699
Nom ou dénomination : APPAREILLAGE ELECTRIQUE DU RHONE - AER

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2020 sous le numéro de dépôt A2020/033428

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE LYON**

A2020/033428

Dénomination : APPAREILLAGE ELECTRIQUE DU RHONE - AER

Adresse : Rue Jules Verne Zone d'Activités Commerciales du Caillou 69630
CHAPONOST

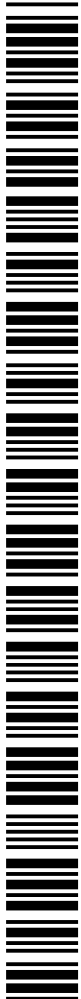
N° de gestion : 1954B00569

N° d'identification : 954505699

N° de dépôt : A2020/033428

Date du dépôt : 03/11/2020

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 24/09/2020 DASU



5540349



5540349

APPAREILLAGE ELECTRIQUE DU RHONE

Société par actions simplifiée au capital de 907.680 €
Siège social : rue Jules Verne - ZAC du Caillou - 69630 Chaponost
954 505 699 RCS Lyon

--ooOoo--

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE **DU 24 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt et le vingt-quatre septembre,

- L.M.H. Leasing and Management Holding Limited, société de droit chypriote dont le siège social est situé Ilia Venezi 2, Athienitis Strovolos Park, Floor 2, Flat 204, 2042, Nicosia, Cyprus, immatriculée au registre des sociétés de Chypre sous le numéro HE 256572, représentée par Monsieur Adam MACKIE et EXCEL-SERVE DIRECTORS LIMITED,

Associé unique détenant la totalité du capital de la société APPAREILLAGE ELECTRIQUE DU RHONE - AER SAS (ci-après la "Société"),

A adopté les décisions suivantes :

- Nomination de Monsieur Christophe Favreau en qualité de Directeur Général Délégué et de Membre du Comité de Direction ;
- Nomination de Monsieur Axel Marchaison en qualité de Directeur Général Délégué et de Membre du Comité de Direction ;
- Délégation de pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

(Nomination de Monsieur Christophe Favreau en qualité de Directeur Général Délégué et de Membre du Comité de Direction)

L'associé unique décide de nommer en qualité de Directeur Général Délégué de la Société, avec effet à compter de ce jour et pour une durée d'une (1) année qui expirera à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice qui sera clos le 31 mars 2021 :

Gr

- Monsieur Christophe FAVREAU
né le 15 août 1964 à Civray (86)
demeurant 6610 RD 7. Les Rives du Golf Villa 51 – 83520 Roquebrune-sur-Argens
de nationalité française.

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de la Société, les Directeurs Généraux Délégués sont membres de plein droit du Comité de Direction.

Les pouvoirs des Directeurs Généraux Délégués et des Membres du Comité de Direction sont prévus par l'article 15 des statuts de la Société.

Monsieur Christophe FAVREAU a déclaré par avance accepter les fonctions de Directeur Général Délégué et de Membre du Comité de Direction de la Société, satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour l'exercice desdites fonctions, et avoir pris connaissance des statuts de la Société.

DEUXIEME DECISION

*(Nomination de Monsieur Axel Marchaisson en qualité de Directeur Général Délégué
et de Membre du Comité de Direction)*

L'associé unique décide de nommer en qualité de Directeur Général Délégué de la Société, avec effet à compter de ce jour et pour une durée d'une (1) année qui expirera à l'occasion de l'approbation des comptes de l'exercice qui sera clos le 31 mars 2021 :

- Monsieur Axel MARCHAISON
né le 7 octobre 1971 au Havre (76)
demeurant 40 route de Menthon – 74290 Veyrier-du-Lac
de nationalité française.

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de la Société, les Directeurs Généraux Délégués sont membres de plein droit du Comité de Direction.

Les pouvoirs des Directeurs Généraux Délégués et des Membres du Comité de Direction sont prévus par l'article 15 des statuts de la Société.

Monsieur Axel MARCHAISON a déclaré par avance accepter les fonctions de Directeur Général Délégué et de Membre du Comité de Direction de la Société, satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour l'exercice desdites fonctions, et avoir pris connaissance des statuts de la Société.



(Délégation de pouvoirs pour les formalités)

**

*



Chandru

EXCHANGE DIRECTORS LIMITED
NICOSIA
CYPRUS